

Termes de référence (TDR) pour la 33^e session ordinaire du Conseil des ministres d’AfricaRice

Antananarivo (Madagascar), 13-15 novembre 2024

Contexte et justification

1. Le Centre du riz pour l’Afrique (AfricaRice) est à la fois une association intergouvernementale panafricaine de recherche, actuellement constituée de 28 pays membres, et un membre du Système du CGIAR. En sa qualité d’association intergouvernementale, AfricaRice est doté d’un Conseil des ministres (CM) représentatif de l’ensemble des États membres de l’association. Le CM en est l’organe suprême de gouvernance. AfricaRice est mandaté par le CM pour appuyer les gouvernements des États membres dans la collaboration en matière de recherche et de développement des systèmes agroalimentaires à base riz, d’adoption appropriée des technologies performantes, pour garantir l’autosuffisance en riz de l’Afrique et la consommation de riz plus sain.
2. Le Comité des experts nationaux (CEN), composé de représentants désignés des instituts nationaux de recherche agricole des États membres, est le bras consultatif technique du CM. Il soumet des recommandations au CM sur les orientations stratégiques pour AfricaRice, sur la base des propositions faites par la direction et le Conseil d’administration d’AfricaRice.
3. La mission d’AfricaRice est la suivante : « Fournir des innovations basées sur le riz et des systèmes agroalimentaires transformés basés sur le riz qui contribuent à la transformation des systèmes alimentaires, fonciers et hydriques face au changement climatique. »
4. La 33^e session ordinaire du Conseil des ministres d’AfricaRice se tiendra à Antananarivo (Madagascar), les 14-15 novembre 2024. Cette session est cruciale pour évaluer les progrès réalisés depuis la 32^e session tenue au Caire (Égypte) le 31 mars 2022, et pour planifier les prochaines étapes nécessaires à la transformation de l’industrie du riz en Afrique. Elle vise à

renforcer les engagements pris lors des précédentes conférences, y compris la Conférence ministérielle de haut niveau sur le Riz tenue à Diamniadio (Sénégal), en septembre 2018.

Résultats attendus de cette session

5. Les résultats suivants sont attendus

- a. Approbation, lors de la 33^e réunion du CM, de la proposition d'amendement à l'Acte constitutif d'AfricaRice faite lors de la 56^e réunion du Conseil d'administration d'AfricaRice.
- b. Approbation, lors de la 33^e réunion du CM, de la proposition de déclaration du CEN faite en 2023 demandant aux pays membres d'inclure systématiquement AfricaRice dans leurs projets de développement rizicole.
- c. Adoption, lors de la 33^e réunion du CM, du rapport bisannuel du Directeur général sur les réalisations stratégiques et les progrès en cours.
- d. Un engagement renouvelé du CM à l'égard des exigences prévues par l'Acte constitutif en matière de politiques et d'appui institutionnel à AfricaRice.
- e. Directives stratégiques par le CM face aux défis : Identifier et analyser les défis majeurs auxquels le secteur rizicole est confronté, notamment les impacts du changement climatique, la sécurité alimentaire et les questions de financement.
- f. Renforcements des partenariats : Promouvoir des partenariats stratégiques avec des acteurs clés, y compris des institutions financières, des ONG et le secteur privé, pour soutenir la recherche et l'innovation dans le secteur rizicole.
- g. Élection du nouveau Président du CM d'AfricaRice.

Méthodologie et processus - le processus aboutissant à la tenue de la 33^e réunion du CM comprendra les éléments suivants :

6. La réunion du CEN est prévue pour le 14 novembre 2024 (voir l'ordre du jour de la réunion du CEN). Cette réunion, qui sera présidée par la DG du FOFIFA, aura pour but :
 - a. D'examiner tous les documents pertinents pour la 33^e réunion du CM ; et
 - b. De faire des recommandations au CM, lors de sa 33^e réunion, pour approbation sous forme de résolutions et d'approbations.
7. Une conférence ministérielle de haut niveau qui se tiendra le 13 novembre 2024 (voir la note conceptuelle sur la conférence) comprenant les activités suivantes :
 - Perspectives d'un orateur de référence sur la souveraineté agroalimentaire durable à base riz en Afrique.
 - Deux panels organisés comme suit : a) **Panel 1** – Transformer les systèmes à base riz pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique face au changement climatique (dimension technique du thème à discuter - c'est-à-dire les technologies et les innovations) ; b) **Panel 2** – Transformer les systèmes à base riz pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique face au changement climatique.
8. 33^e session ordinaire du CM prévue le 15 novembre 2024 (voir l'ordre du jour). Cette session sera présidée par S.E.M. le Ministre malgache de l'agriculture et de l'élevage.
9. Madagascar Day – 14 novembre 2024 : Il s'agira essentiellement d'une présentation sur les progrès réalisés par Madagascar et ses partenaires dans la chaîne de valeur agroalimentaire dans le domaine rizicole. Cette activité sera inaugurée par des représentants du gouvernement malgache.
10. L'interprétation simultanée en français et en anglais sera assurée pour toutes les réunions.

Durée de la Session

11. La session se déroulera sur deux jours, les 14 – 15 novembre 2024 avec des évaluations et des discussions programmées pour chaque journée.

Budget prévisionnel

12. Un budget détaillé sera élaboré pour couvrir les coûts liés à l'organisation de la session, y compris les déplacements, l'hébergement, la logistique et les ressources nécessaires pour les ateliers.

Ordre du jour prévisionnel

13. **Jour 1 (13 novembre 2024) :**
 - a. Réunion technique.
 - b. Conférence ministérielle de haut niveau
14. **Jour 2 (14 novembre 2024) :**
 - a. réunion de Comité des Experts National.
 - b. Jour de Madagascar ; Durant toute la journée : Exposition de stands sur les progrès/activités réalisés par Madagascar
15. **Jour 3 (25 octobre 2024) :**
 - a. 33^e session ordinaire du Conseil des Ministres.

Lieu, date et organisation

16. **Lieu :** Antananarivo (Madagascar).
17. **Date :** 13 - 15 November 2024.
18. **Organisation :** La session sera organisée par AfricaRice en collaboration avec le Ministère malgache de l'agriculture et de l'élevage, le Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA), et les partenaires régionaux et internationaux.